



HAL
open science

Favoriser l'autonomie des élèves par le travail en ateliers

Amélie Gatell

► **To cite this version:**

Amélie Gatell. Favoriser l'autonomie des élèves par le travail en ateliers. Education. 2018. dumas-01813747

HAL Id: dumas-01813747

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01813747>

Submitted on 12 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ DE NANTES



Master MEEF

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention premier degré

[Ecrit réflexif]

[Favoriser l'autonomie des élèves par le travail en ateliers]

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de master

soutenu par

Amélie Gatell

le 15 mai 2018

en présence de la commission de soutenance composée de :

Hervé Mortier, directeur de mémoire

Alain Couriaut, membre de la commission

Sommaire

Introduction	3
<i>I- Constat et questionnement</i>	3
I.I- Quelques semaines après la rentrée.....	3
I.II- Questions émergentes et hypothèses.....	4
<i>II- Essais et résultats</i>	4
II.I- Un premier essai : les plans de travail	4
II.II- D'autres dispositifs	4
<i>III- La théorie</i>	5
III.I- Autonomie	5
III.I.I- Définition.....	5
III.I.II - Différents types d'autonomie	7
III.II- Pourquoi rendre les élèves autonomes ?.....	8
<i>IV- Hypothèses et mises en oeuvre</i>	9
IV.I- Les périodes 1 et 2	9
IV.II- Les périodes 3 et 4.....	12
<i>V- Mise en place du dispositif et analyse du protocole</i>	15
V.I- Protocole :	15
V.II- Résultats/ Données.....	16
V.II.I - Les questions ouvertes	16
V.II.II - Les questions fermées.....	17
V.III- Bilan : interprétation des résultats	18
V.III.I- L'autonomie affective	18
V.III.II- L'autonomie spatiale	20
V.III.III- L'autonomie temporelle	20
V.III.IV- L'autonomie matérielle	21
V.III.V- L'autonomie intellectuelle	21
V.III.VI- L'autonomie physique.....	22
<i>VI- Limites et progrès</i>	23
Conclusion	26
Bibliographie	28
Annexes	29

Introduction

Dans le cadre de la validation de cette année de stage de professeur des écoles, il nous est demandé de rendre compte d'un questionnement émergent d'une expérience de classe. J'enseigne en classe de Ce1 et après quelques mois de stage, je me suis interrogée sur l'autonomie de mes élèves. Il me semble indispensable qu'ils acquièrent l'autonomie nécessaire pour être indépendants dans leurs apprentissages. Petit à petit, j'ai essayé de mettre en place des dispositifs et testé des modalités de travail, que je vais analyser dans cet écrit.

Cet exposé se divisera en six parties. Une première concernera mes constats et mes questionnements liés à l'autonomie des élèves, une deuxième décrira les premiers essais effectués tels que les plans de travail par exemple. Une troisième partie reprendra les apports théoriques liés à l'autonomie. Une quatrième partie sera composée des hypothèses que j'ai faites et détaillera la mise en place des ateliers. La cinquième partie sera réservée au protocole mis en place et à son analyse. Enfin la sixième et dernière partie conclura cet écrit en donnant les limites du travail en ateliers.

I- Constat et questionnement

I.1- Quelques semaines après la rentrée

Après quelques semaines d'enseignement, je me suis rendu compte que certains élèves avaient besoin d'être accompagnés dans leurs apprentissages, beaucoup plus que d'autres. Seulement avec vingt-sept élèves, il est difficile de répondre à tous les besoins. Les plus rapides ont besoin d'être nourris alors que les plus fragiles ont besoin de plus d'accompagnement. De plus, j'avais le sentiment, que lorsque l'on travaillait en groupe classe, je perdais certains de mes élèves. Très vite, leur attention leur faisait défaut. Je ne suis pas sûre qu'ils m'écoutaient et qu'ils étaient concentrés. Je doute alors que les explications ne soient retenues et les notions bien acquises dans de telles circonstances.

J'ai également vite remarqué que les élèves n'étaient pas très autonomes. Ils me sollicitaient sans cesse pour savoir où ranger leur feuille, quel cahier prendre, me faisait répéter la consigne... ils manquaient clairement d'autonomie.

Je me suis alors interrogée sur les modalités que je pouvais mettre en place, sur ce que je pouvais leur proposer pour leur permettre d'apprendre seul et d'être indépendants.

I.II- Questions émergentes et hypothèses

Toutes ces situations m'ont amenée à m'interroger sur l'autonomie des élèves. Comment les rendre plus autonomes ? Comment rendre les apprentissages plus efficaces ? Comment apprendre aux élèves à travailler seuls ? Comment leur apprendre à apprendre ? C'est là, je crois, une de mes missions les plus importantes : rendre les élèves autonomes, pour qu'ils deviennent les citoyens de demain.

II- Essais et résultats

II.I- Un premier essai : les plans de travail

Pour permettre à mes élèves de devenir plus autonomes, j'ai d'abord essayé de mettre en place des plans d'autonomie.

Ce dispositif consiste à leur préparer des petits fichiers dans lesquels étaient disposés des exercices de réinvestissement ou des exercices plus ludiques tels que des jeux ou des mots croisés. Les élèves savaient qu'une fois le travail obligatoire terminé, ils pouvaient prendre leur fichier d'autonomie, le temps que les autres élèves terminent leurs exercices. J'ai testé ces plans d'autonomie sur les périodes deux et trois de l'année. Cependant, les résultats ne me convenaient pas. En effet, pour les élèves les plus efficaces, les plus rapides, les plans d'autonomie consistent en un travail pertinent. Par contre, pour les élèves les plus fragiles, ces plans d'autonomie ne sont jamais utilisés ou très peu réinvestis.

Du coup, l'objectif n'était que partiellement atteint et cette mise en place ne me convenait pas.

II.II- D'autres dispositifs

Malgré des modalités de travail variées, des exercices différenciés, du travail en binôme ou en groupe, les élèves manquaient toujours d'autonomie d'une manière générale. J'ai alors réfléchi à ce que je pouvais mettre en place pour les rendre acteurs de leurs apprentissages. J'ai pensé aux affichages, qui sont déjà présents et qui permettent aux élèves d'avoir accès aux outils. L'accès

aux différents cahiers avec les règles de travail peut également permettre aux élèves une certaine autonomie dans l'utilisation de ces outils. Les modalités telles que le tutorat ou encore le travail en binôme déjà mis en place ne me convenaient pas totalement. Il faut donc aller plus loin dans l'accès à l'autonomie.

A la suite de ces différents constats, je me suis donc interrogée sur une manière de travailler différente. Je souhaitais que les élèves s'organisent dans leur travail, dans l'espace mais aussi dans le temps. Je souhaitais vraiment que les élèves gèrent leurs apprentissages de l'organisation à la réalisation et même jusqu'à l'évaluation. Le travail en ateliers est alors une idée qui m'a parue pertinente. Il a fallu que je repense toute mon organisation, mon emploi du temps et ma manière de travailler.

Je me suis donc projetée sur une organisation de classe qui consiste à travailler en différents ateliers. Je me suis dit que cette manière de travailler permettrait peut-être aux élèves de gagner en autonomie et de les rendre encore plus acteurs de leurs apprentissages.

La problématique suivante a alors émergé : « ***En quoi le travail en atelier favorise-t-il l'autonomie des élèves ?*** »

Avant de répondre à cette question, nous allons définir ce qu'est l'autonomie. Je vais donc donner les grands principes de l'autonomie à l'école et expliquerai dans une seconde sous partie en quoi il est intéressant de travailler en ateliers.

III- La théorie

III.I- Autonomie

III.I.I- Définition

D'un point de vue étymologique, « *autonomie* » vient du grec « *autos* » qui signifie soi-même et de « *nomos* », qui se traduit par les règles, les lois. L'autonomie est donc le fait de « *se gouverner par ses propres lois, par ses propres règles* »¹.

1 <http://www.cnrtl.fr/etymologie/autonomie>

D'après le dictionnaire Larousse, l'autonomie est définie comme la « *capacité de quelqu'un à être autonome, à ne pas être dépendant d'autrui* »².

La définition de l'autonomie est multiple. François Gachet, docteur en philosophie³ montre l'ambivalence de cette autonomie qui varie en fonction des époques. Aujourd'hui, l'autonomie est perçue comme un facteur d'émancipation et d'intégration alors que jusque dans les années 1970, le modèle était principalement transmissif. L'élève était passif, silencieux et écoutait le maître.

Petit à petit, le modèle éducatif a été remis en question. Il tend désormais à mettre l'élève au centre de ses apprentissages. Le sujet fait encore débat mais le rôle de l'élève devient majeur dans son cursus scolaire. Bernard Lahire, sociologue français, quant à lui, définit plus précisément l'autonomie à l'école.

Il s'agit d'une articulation entre autonomie politique et autonomie cognitive⁴. D'un côté, « *l'autonomie politique suppose la mise en place d'un espace régi par les règles du jeu explicite que l'élève doit pouvoir s'approprier pour se libérer de la dépendance vis-à-vis du professeur* ». Le rôle du professeur des écoles est alors de permettre aux élèves d'avoir accès à de nombreuses ressources. De l'autre, « *l'autonomie cognitive renvoie d'abord à la liberté laissée à l'élève de rechercher, sélectionner, exploiter des informations ou procéder à des expérimentations pour construire son savoir : "tâtonnement expérimental" cher à Freinet, multiplication des situations-problèmes et des conflits socio-cognitifs sont ici au cœur du processus d'apprentissage.* »⁵. Il s'agit ici de rendre l'élève acteur. Il doit être au cœur de ses apprentissages.

Le rôle du professeur des écoles est alors un peu modifié. Il n'est plus là seulement pour transmettre mais il est là pour accompagner les élèves. C'est là tout l'enjeu que je souhaite apporter à mon année de stage. Je suis là pour aider mes élèves à se former. D'après le référentiel de compétences de professeur des écoles, il apparaît bien dans nos missions, que nous devons accompagner les

2 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/autonomie/6779>

3 <http://philogalichet.fr/qui-est-francois-galichet/>

4 Bernard Lahire, *La construction de l'autonomie à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs*, Revue française de Pédagogie, n° 134.

5 <http://www.cahiers-pedagogiques.com/L-education-a-l-autonomie#nb6>

élèves dans leur parcours de formation, que nous devons prendre en compte leur diversité.

A l'école primaire, l'autonomie se caractérise par plusieurs éléments. Philippe Meirieu, spécialiste des sciences de l'éducation, donne quelques exemples très concrets de l'autonomie à l'école. Être autonome, c'est « *être capable de lire et de comprendre des consignes, être capable de se fixer un objectif, de prendre les moyens pour y parvenir et d'évaluer le résultat. Être autonome, c'est être capable d'organiser son travail, de réunir tous les instruments nécessaires, de préparer sa table de travail... C'est aussi être capable de surmonter une difficulté et pas seulement par le recours à l'adulte. C'est être capable d'apprendre et de savoir quand on sait, être capable de choisir ses partenaires de travail, d'organiser un travail de groupe. C'est être capable de prendre la parole, c'est être capable de se déplacer dans la classe, chercher un renseignement ou un document.* »⁶.

Tous ces exemples définissent ce qu'est l'autonomie à l'école primaire. Ce sont exactement les objectifs que je souhaite faire atteindre à mes élèves. Je suis là pour les accompagner, pour les guider et surtout pour les amener à être autonomes.

Travailler en ateliers consiste donc à mettre tout en œuvre pour que les exemples cités par Philippe Meirieu soient réalisables. Pour qu'un élève puisse organiser son travail, il faut mettre les documents à sa disposition, il faut qu'il ait la possibilité de rassembler les outils nécessaires, qu'il arrive à surmonter une difficulté en ayant un recours autre que celui de l'adulte. Toutes ces dispositions sont des caractéristiques du travail en ateliers. On peut donc dire que cette modalité de travail favorise, à priori, l'autonomie des élèves.

III.1.11 - Différents types d'autonomie

Il faut également préciser que l'autonomie recouvre plusieurs aspects. D'après Nicole Herr⁷, conseillère pédagogique, on peut distinguer six « types » d'autonomie.

6 <https://www.meirieu.com/CLASSEAUQUOTIDIEN/formationautonomie.htm>

7 Dossier sur l'autonomie, JDI n°9, mai 1993

- L'autonomie physique : prendre conscience de ses possibilités, de son corps et être conscient de ses gestes quotidiens.
- L'autonomie matérielle : savoir se repérer dans l'organisation de la classe, gérer son matériel et se situer dans l'espace matériel.
- L'autonomie spatiale : se repérer dans l'espace proche, passer de l'espace vécu à l'espace parlé, puis représenté
- L'autonomie temporelle : prendre conscience du temps proche, puis lointain ; savoir mesurer le temps ; faire des projets ; rythmer le temps.
- L'autonomie affective : se libérer d'une trop grande dépendance vis-à-vis des adultes ou de ses pairs.
- L'autonomie intellectuelle : C'est apprendre à apprendre, être conscient des objectifs et réussir à les expliciter. Elle prend aussi en compte l'auto-évaluation.

Pour considérer qu'un élève est autonome, il faut donc que ces six aspects de l'autonomie apparaissent dans le comportement de l'élève. Pour que son autonomie soit complète, il faut donc qu'il soit indépendant tant au niveau intellectuel, spatial, temporel, matériel, affectif que physique.

III.II- Pourquoi rendre les élèves autonomes ?

Nous pouvons alors nous demander quel est l'intérêt de rendre nos élèves autonomes. La première réponse à cette question est inscrite dans les programmes officiels. D'après le socle commun de connaissances, de compétences et de culture⁸, et plus précisément dans les domaines 2 et 3, l'autonomie fait partie des objectifs de l'école.

Le domaine 2 « *Les méthodes et outils pour apprendre* » précise qu'il faut apprendre aux élèves à organiser leur travail. Dans toutes les disciplines, les élèves apprennent à devenir autonomes. Ils apprennent à apprendre une leçon, à relire un texte ou une consigne, à utiliser des outils de référence, à fréquenter des bibliothèques, à coopérer, à réaliser des projets...

⁸ Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, avril 2015.

Le domaine 3 « *La formation de la personne et du citoyen* » permet à l'élève d'acquérir la capacité à émettre un point de vue. Il est sensibilisé au jugement moral, il accède à une réflexion critique, justifie ses arguments... Les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne. Cet enseignement alimente l'acquisition progressive de l'autonomie.

L'objectif premier de l'école est alors de rendre l'élève autonome, de le préparer à sa vie de futur citoyen.

Permettre aux élèves de devenir autonomes, oui mais comment ?

IV- Hypothèses et mises en oeuvre

J'émetts l'hypothèse ici que le travail en atelier favorise l'autonomie des élèves. Je pense que ce choix d'organisation pédagogique les incite à devoir progressivement s'organiser, seuls, avec leurs pairs, ou avec mon appui. Ils connaissent le travail à faire sur une durée donnée et ils planifient seuls la manière dont ils vont procéder. Ils sont également amenés à aller chercher le matériel, mis à leur disposition et dont ils ont besoin. Ils sont également dans l'obligation de chercher des solutions seuls au départ et donc de solliciter les ressources dont ils auraient besoin. Puisque l'objectif est que l'enseignant accompagne les élèves et les amène vers l'autonomie, il faut que les élèves apprennent à chercher les réponses en dehors du professeur des écoles. Il faut donc qu'ils sollicitent davantage leurs camarades, cherchent seuls les solutions, travaillent en groupe...

Sur les périodes 1 et 2 de l'année, quelques modalités ont déjà été testées. Je vais développer celles-ci pour comprendre le cheminement réalisé pour en arriver au fonctionnement en ateliers.

IV.1- Les périodes 1 et 2

Période 1 :

Comme je l'ai déjà évoqué au début de cet écrit, j'ai, dès la première période, mis en place les plans de travail. Ceux-ci étaient utilisés dès que le travail obligatoire était terminé. Pour répondre aux élèves les plus rapides, j'ai choisi de les individualiser. Ils comprenaient principalement des jeux de

réinvestissement de notions déjà travaillées en classe. Ils étaient différenciés et deux types de plans étaient réalisés.

Période 2 :

Un premier changement de modalités de travail s'est effectué en période 2. Entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël, plusieurs apprentissages, inscrits dans l'emploi du temps, s'effectuaient sous forme d'ateliers.

→ **La dictée :** En fonction des besoins de mes élèves, j'ai choisi de faire évoluer cet exercice. J'ai alors choisi de diviser ce temps de travail en deux. Un premier groupe réalisait une dictée de mots avec moi. Pendant ce temps, ceux qui étaient capables d'écrire des phrases étaient en autonomie. Ils savaient ce qu'ils avaient à faire et savaient aussi que sur ce temps, j'étais occupée avec l'autre groupe et que les personnes ressources étaient donc leurs autres camarades.

→ **Les problèmes :** Encore une fois, pour différencier le travail et m'adapter aux besoins, j'ai changé la manière de travailler les problèmes en classe. J'ai réparti les élèves en trois groupes. Ceux qui réussissaient les problèmes aisément, ceux qui avaient besoin de manipulation et ceux qui avaient besoin de mettre en scène les énoncés pour les comprendre et répondre à la question posée. Les deux groupes les plus aisés travaillaient ensemble pendant que moi, j'accompagnais l'autre groupe.

→ **Les ateliers de lecture :** Tous les vendredis après-midi, j'ai choisi de travailler en ateliers de lecture. Un atelier avec moi, composé de cinq élèves, se centrait sur la compréhension de lecture. Les autres élèves étaient tous occupés dans leurs ateliers respectifs. Nous y travaillions la fluence de lecture et les vire-langues. Des jeux de lecture étaient proposés et la bibliothèque était en accès libre.

A la fin de la période 1, je me suis aperçue que l'utilisation des plans de travail était à revoir. En effet, ces plans étaient utilisables seulement une fois le travail obligatoire terminé. Certains élèves, les plus rapides, me réclamaient régulièrement d'autres plans de travail alors que certains n'avaient encore jamais

ouvert le premier. J'ai alors choisi d'inscrire dans mon emploi du temps, une plage horaire où les élèves pourraient faire leur plan de travail.

Bien que les élèves aient tous eu l'occasion de remplir ce plan de travail, je n'étais pas réellement satisfaite. Je passais un temps fou dans la préparation de ces plans d'autonomie et les différences de vitesse s'étaient à peine estompées. Il fallait alors trouver un système où même les élèves les plus lents pouvaient s'améliorer en autonomie et apprendre à organiser leur travail.

Par contre, la mise en place des ateliers de lecture, des plans de travail et des groupes de problèmes m'ont permis de réaliser que les élèves étaient devenus malgré tout plus autonomes. Lorsque j'étais occupée avec un groupe d'élèves, j'étais moins sollicitée et les élèves étaient occupés à travailler. Nous avons là déjà des premiers résultats d'une autonomisation de mes élèves, dans leur travail tout comme dans leur organisation.

Le vendredi soir, après les ateliers de lecture, plusieurs moments d'échange avec les élèves m'ont permis de réaliser l'efficacité de ces modalités. Je leur demandais souvent leur avis, ce qu'ils pensaient de cette nouvelle façon de travailler. En retour, les élèves m'ont répondu « *C'était bien parce qu'on est tranquille à travailler* », « *moi j'aime bien parce qu'on fait plusieurs choses* », « *Y a quand même un peu trop de bruit* », « *Moi, j'aime pas parce qu'on est pas d'accord avec Charlotte*⁹ », « *Moi j'aime bien quand je viens avec toi* » ... C'est là alors que je me suis dit que je pouvais aller encore plus loin avec eux.

Les modalités que je proposais aux élèves ne suffisaient plus. Ils avaient gagné en autonomie mais n'étaient pas pour autant totalement autonomes. Ils apprenaient à travailler seuls mais plusieurs aspects de l'autonomie n'étaient pas travaillés.

Un des points négatifs du travail en ateliers était le niveau sonore. Nous travaillons quotidiennement sur cette notion de bruit avec les élèves, nous sommes souvent en groupe, même si ce n'est pas toujours aisé de ne pas être d'accord et de trouver un terrain d'entente. Là sont les enjeux de l'autonomie et

9 Prénom fictif pour préserver l'anonymat des élèves

même si nous nous y attelons depuis plusieurs semaines, l'objectif n'est pas encore atteint.

IV.II- Les périodes 3 et 4

J'ai, une nouvelle fois, modifié ma façon de travailler. Sur les périodes 3 et 4, j'ai commencé à mettre en place le travail en ateliers.

Il existe une multitude de modalités de travail. Il me semble indispensable de préciser de quels ateliers il s'agit et d'explicitier les nouvelles modalités d'organisation. Cette nouvelle organisation se base sur quatre piliers principaux : l'espace, le temps, le matériel et la constitution des groupes.

→ **Organisation générale** : Tous les jours, des temps d'ateliers sont proposés aux élèves. Au début, ceux-ci sont expliqués un par un à toute la classe. Le tableau d'inscription est affiché sur l'ordinateur et projeté grâce au tableau blanc interactif. Dans un premier temps, les consignes sont données, les attendus sont explicités et le matériel est présenté. Dans une deuxième partie, un temps de questionnement est proposé aux élèves. Ce moment permet d'apporter des précisions, de répondre aux questions, de lever les incertitudes... Ensuite, une fois que tout semble clair pour les élèves, les ateliers sont ouverts et chacun organise son travail comme bon lui semble.

Les élèves savent qu'à chaque atelier effectué, ils doivent venir cocher la case correspondante sur la fiche d'inscription (annexe 1). Cette fiche permet de suivre l'avancée des élèves et permet de faire le point à chaque fin d'ateliers sur ce qui a été fait ou non. De plus, l'utilisation de l'ordinateur est un choix personnel. Elle permet aux élèves de manipuler l'outil informatique. La manipulation de la souris, le repérage sur l'écran d'ordinateur, l'utilisation du clavier... Elle permet aussi l'utilisation du tableau à double entrée et donc de travailler des compétences mathématiques.

→ **L'espace** : Les tables sont déjà disposées en îlots, ce qui permet aux élèves de travailler en groupe ou en binôme. De plus, une table de travail est à disposition dans la classe. Elle me permet de m'installer avec un groupe. Lors de ces ateliers,

les élèves ont le droit de s'installer où ils le souhaitent. Sur le modèle de la classe flexible, certains élèves vont s'asseoir à la place d'un camarade et certains vont même dans le coin bibliothèque. Alors que certains choisissent de rester assis à une table, certains sont allongés pour faire le calcul mental par exemple. L'espace est donc régi sous des modalités différentes que lorsque nous travaillons en groupe classe.

→ **La constitution des groupes** : Les modalités de travail varient en fonction des activités. Les élèves les connaissent petit à petit et s'adaptent. En effet, pour le calcul mental par exemple, ils savent qu'ils ont le choix entre travailler seuls ou en binôme. En fonction des objectifs à atteindre, les ateliers dirigés avec moi, se font individuellement ou en groupe. La constitution des groupes est variable tout comme le nombre d'élèves par groupe. Ils peuvent être hétérogènes ou homogènes. Ils sont parfois constitués en avance, ou réalisés en fonction des envies ou des besoins des élèves.

→ **Les supports, le matériel** : Permettre l'autonomie c'est aussi penser les outils et le matériel à mettre à disposition. Lors de la présentation des ateliers, le matériel est lui aussi présenté. Les fiches sont à disposition sur les bancs de la bibliothèque, les manuels sont disposés sur la grande table et le calcul mental, par exemple, est toujours rangé dans les étagères des ateliers (voir annexe 2). Une fois les ateliers lancés, le travail d'autonomie se traduit aussi par la gestion du matériel. En aucun cas, ils ne viennent m'interrompre pour savoir quel cahier ou quelle fiche prendre. S'ils ne trouvent vraiment pas les fiches ou les jeux à faire, ils doivent se diriger vers un camarade pour trouver l'information. Ainsi, les élèves se responsabilisent et se détachent de l'adulte.

→ **La gestion du temps** : Le travail en atelier varie entre 1h et 1h15 environ. Je me base sur l'atelier dirigé pour organiser le nombre d'ateliers. En général, l'atelier dirigé dure 15 minutes par groupe. La plupart du temps, tous les élèves doivent effectuer cet atelier. Parfois aussi, je passe 30 minutes avec un même groupe, qui a besoin de plus d'étayage. Dans ce cas, la durée de l'atelier dirigé varie. Pour tous les autres ateliers, les élèves apprennent à gérer leur temps.

Certains réalisent tous les ateliers plus rapidement que d'autres. En effet, certains se dirigent vers les blasons d'autonomie et les activités libres avant même la fin du temps d'atelier parce qu'ils les ont déjà tous effectués. D'autres, ne parviennent pas à tout faire et ne réussissent à en faire que deux ou trois. La gestion du temps est ici clairement liée au rythme des élèves. L'avantage de travailler en atelier, c'est aussi d'avoir des attendus adaptés à chacun. L'objectif est que chaque élève progresse individuellement. Si un élève n'a pas eu le temps de faire le calcul mental, atelier obligatoire, par exemple, nous travaillerons ensemble sur sa manière de s'organiser de façon à ce qu'il arrive à réaliser tous les ateliers demandés. C'est pourquoi, je laisse désormais à mes élèves, un temps d'autonomie, tous les jeudis, pour qu'ils puissent réguler leur travail et avancer dans leurs ateliers. Mes exigences varient aussi en fonction des élèves. Certains n'ont que trois ateliers obligatoires alors que d'autres doivent en faire cinq. J'organise avec eux, un ordre de priorité en fonction de leurs besoins personnels.

→ Le **rôle du professeur des écoles** : Dans les premières séances d'ateliers, certains élèves ne cessaient pas de me solliciter. Au bout de la 3ème séance, nous avons été obligés de faire un point. J'ai alors interrogé les élèves sur l'intérêt de travailler en atelier. Ils m'ont répondu qu'ils devaient travailler seuls, que le but était d'apprendre « *à faire tout seul* ». Nous en avons donc conclu aussi qu'il fallait moins me solliciter et chercher les ressources ailleurs. Ces conditions de travail vont leur permettre de gagner en autonomie affective en se détachant de l'adulte progressivement.

Ce système d'atelier a été mis en place le 10 janvier 2018. Nous l'expérimentons pour l'instant, avec les élèves, le mercredi et vendredi matin et le vendredi après-midi. Après chaque temps d'ateliers nous faisons un bilan. En collectif, nous discutons ensemble de ce qui a fonctionné et ce qui a moins bien fonctionné, nous faisons un point sur le bruit, sur l'avancée de chacun et nous explicitons aussi ce qui a été appris dans chaque atelier.

V- Mise en place du dispositif et analyse du protocole

Il serait maintenant intéressant de voir si les élèves gagnent vraiment en autonomie avec ce système de travail en ateliers. Pour ce faire, j'ai réalisé une enquête que je vais détailler ci-dessous. J'analyserai ensuite les données pour connaître les conséquences de cette organisation chez mes élèves. J'ai également pu obtenir une séquence filmée de ce travail.

V.I- Protocole :

De manière à analyser les impacts du travail en ateliers chez mes élèves, j'ai réalisé un questionnaire et l'ai fait remplir par mes élèves. (Voir annexe 3). Ce questionnaire est composé de dix questions. Sept sont ouvertes et trois sont fermées. Les éléments attendus concernent l'intérêt porté à ces ateliers, ce que les élèves aiment ou n'aiment pas ou encore l'autonomie qu'ils peuvent avoir lors de ces temps d'ateliers.

J'ai passé le questionnaire en groupe classe, en lisant les questions une à une. Les élèves y ont répondu au fur et à mesure, en écrivant leurs réponses.

Un deuxième protocole a été réalisé. Avec l'aide d'un de mes tuteurs, j'ai pu obtenir une séquence filmée de mon travail en ateliers avec les élèves. Celle-ci s'est réalisée le mercredi 7 février, de 9h15 à 10h15. Elle filme l'explication des ateliers, le déroulement de ceux-ci et la phase de bilan qui clôture le travail.

L'observation est aussi l'un des moyens de voir comment fonctionnent les élèves. C'est pourquoi, sur certains créneaux d'ateliers, je ne prévois pas d'atelier dirigé. Cela me permet d'étayer au besoin mais aussi de prendre le temps d'observer mes élèves. Je vois alors s'ils sont capables d'organiser leur travail, de chercher le matériel nécessaire, de réaliser le travail demandé, de se concentrer...

V.II- Résultats/ Données

V.II.I - Les questions ouvertes

Définition de l'autonomie :

Pour une majorité des élèves, la définition de l'autonomie revient à dire « *qu'on est seuls* ». Ils ont à priori bien compris qu'être autonome correspondait à travailler sans l'aide de l'adulte. Ils sont aussi plusieurs à noter qu'être autonome c'est aussi travailler « *ensemble* ». En effet, dans l'organisation mise en place, les élèves savent qu'ils sont libres de travailler avec un camarade s'ils en ressentent le besoin.

Un travail en ateliers, pour faire quoi ?

J'ai également interrogé les élèves sur l'utilité du travail en ateliers. Je voulais m'assurer que le principe de cette modalité était compris par les élèves.

Une partie d'entre eux est consciente que l'on travaille en ateliers pour apprendre à travailler seul. Ils réalisent également qu'ils travaillent mieux, qu'ils sont plus efficaces et plus rapides.

Lors des ateliers, ils choisissent le travail qu'ils veulent faire et sont conscients que cette organisation leur permet de planifier leur travail. La notion de « *liberté* » revient aussi dans les réponses des élèves. Ils savent qu'ils sont libres de choisir le travail à effectuer et l'ordre dans lequel ils souhaitent travailler.

De ce fait, ils font le travail quand ils l'ont décidé, ce qui amène une motivation supplémentaire. Dans les corrections que j'ai pu faire, il est évident que les performances des élèves sont meilleures. Leurs productions sont plus appliquées et le travail est fait avec soin.

Ce que les élèves aiment ou n'aiment pas

Il m'a semblé important de connaître aussi le ressenti des élèves. Certes, je discute beaucoup avec eux mais il me semblait essentiel dans ce questionnaire de récolter aussi leurs avis. Ils ont été nombreux à me dire qu'ils ne trouvaient rien de désagréable dans le travail en ateliers. Seule une élève a dit qu'elle n'aimait rien. Il serait alors intéressant de discuter avec elle pour lui demander d'argumenter, de préciser. Cela me permettrait de comprendre son ressenti et

d'améliorer les modalités du travail en ateliers et de revoir mon organisation. Les élèves ont plutôt répondu à cette question en se basant sur ce qu'ils aimaient faire ou ne pas faire d'un point de vue général. Nous trouvons donc des réponses comme « *les maths* », « *les angles droits* », « *la leçon de lecture* » ...

Je pense que ma question était trop ouverte, ce qui ne me permet pas de cibler les réponses sur le travail en ateliers.

V.II.II - Les questions fermées

Modalités :

J'ai interrogé les élèves sur les modalités de travail. J'avais besoin de savoir ce qu'ils préféraient. A la question « *Qu'est-ce que tu préfères ?* », les élèves pouvaient répondre « *travailler seul* », « *travailler à deux* », ou « *travailler à plusieurs* ».

Les réponses données sont les suivantes :

Modalités	Travailler seul	Travailler à deux	Travailler à plusieurs
Résultats	43 %	40 %	16,6 %

Difficultés :

Il est essentiel de comprendre où se situent les difficultés des élèves. Le travail en ateliers n'est pas simple à acquérir pour eux. Le travail se fait sur plusieurs mois et il est important de cibler ce qui est difficile. Ainsi, je pourrais être plus vigilante sur ces difficultés, pour y remédier et adapter les ateliers.

J'ai donc demandé aux élèves « *Qu'est-ce qui est difficile dans les ateliers ?* ». Ils devaient donc choisir entre « *comprendre* », « *se débrouiller seul* » ou « *se concentrer* ». J'ai ciblé les réponses car je pensais qu'il pouvait être difficile pour eux de comprendre les consignes parfois, du moins de toutes les retenir. Se débrouiller seul me paraissait être un obstacle potentiel tout comme la concentration.

Les réponses données sont les suivantes :

Modalités	Comprendre	Se débrouiller seul	Se concentrer
Résultats	25 %	20,8 %	54,1 %

Aide :

Dans les ateliers, en cas de difficultés, les élèves ont plusieurs recours possibles. Ils savent qu'ils ont des solutions et qu'ils ne doivent pas rester « bloqués » sur un atelier, une consigne ou un exercice. J'ai beaucoup insisté sur le fait qu'ils devaient trouver des solutions autres que celle d'aller vers l'adulte. Je leur ai donc demandé ce qu'ils faisaient lorsqu'ils étaient bloqués à un atelier. Les réponses possibles étaient de « demander à la maîtresse », de « demander à un camarade » ou encore « d'utiliser ses outils ».

Voici les résultats :

Modalités	Demander à la maîtresse	Demander à un camarade	Utiliser ses outils (cahiers, affichages...)
Résultats	27,5 %	65,5 %	6,9 %

V.III- Bilan : interprétation des résultats

Il est essentiel maintenant d'analyser les résultats de cette enquête. Pour cela, je vais reprendre les six piliers de l'autonomie définis par Nicole Herr et faire les liens avec les réponses données par mes élèves ainsi que leurs comportements réels en classe.

V.III.I- L'autonomie affective

Pour la majorité des élèves, la difficulté principale est de se concentrer. Je m'attendais à ce que la plus grande difficulté soit de se débrouiller seul mais, vu les réponses des élèves, ce n'est pas leur plus grand souci. 54,1 % d'entre eux estiment qu'il est difficile de se concentrer. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il n'est pas aisé de rester impliqué dans sa tâche. Nous parlons ici de l'autonomie affective. Celle-ci est toujours en cours d'apprentissage. Les élèves en sont conscients et je remarque aussi que le principal obstacle est d'essayer de faire abstraction des autres lorsque l'on veut travailler seul. Il faut que les élèves arrivent à rester concentrés en évitant toute tentation de discuter ou de faire autre chose que répondre à la consigne demandée.

A contrario, lorsqu'on analyse les réponses des élèves sur les modalités de travail. Ils préfèrent, à 43 %, travailler seul. Je pensais qu'à cette question, les élèves auraient majoritairement répondu qu'ils préféreraient travailler avec leurs camarades. En ce qui concerne l'autonomie affective, on peut dire qu'elle est acquise. Ils montrent un certain détachement vis à vis d'autrui.

En visionnant l'extrait vidéo, on s'aperçoit que certains élèves arrivent à rester concentrés sur leur tâche alors que d'autres sont vite amenés à discuter avec leurs camarades. Certains ne sont pas distraits et restent impliqués malgré le bruit et les déplacements ou sollicitation des autres élèves. On peut donc dire que pour ces élèves, l'autonomie affective est acquise. Ceux qui en effet n'arrivent pas à faire abstraction de leurs camarades, ont une autonomie affective en cours d'acquisition. Il faut donc encore travailler sur ce point avec eux.

Ces différentes réponses amènent donc à se demander si la difficulté à se concentrer vient des autres camarades et donc d'une autonomie affective qui n'est pas acquise, ou bien si elle vient simplement du contexte des ateliers, où le bruit est un élément à maîtriser en permanence et qui peut gêner les élèves.

Place de l'adulte

Il me semble essentiel d'estimer l'autonomie des élèves en fonction aussi de leur rapport à l'adulte. Dans le questionnaire, je leur ai demandé, pour eux, à quoi je servais. Il me semblait important de voir s'ils comprenaient bien mon rôle dans leurs apprentissages.

J'ai donc posé deux questions concernant leur rapport à l'enseignant. La première concerne leur réflexe si jamais ils sont bloqués sur un exercice et la deuxième concerne le rôle de l'enseignant.

En cas de soucis, 65,5 % des élèves vont vers un camarade pour chercher la solution. Au début du travail en ateliers, un de mes objectifs était d'apprendre à mes élèves à travailler sans moi, sauf pour l'atelier dirigé. Ils ont un tas de ressources disponibles et cela me paraissait indispensable qu'ils gagnent en autonomie même face à une difficulté. Après quelques mois de pratique, et grâce

aux résultats de l'enquête, je peux dire qu'ils trouvent de l'aide ailleurs qu'en allant vers l'enseignant. Seulement 27,5% des élèves ont encore l'automatisme de se tourner vers moi au lieu de chercher des solutions seuls. Seulement 6,9 % des élèves vont chercher des aides dans les cahiers ou les livres. Je travaille quotidiennement avec mes élèves pour qu'ils gagnent en autonomie. Aller chercher les réponses ou les aides nécessaires pour surmonter une difficulté en fait partie. Ils savent que je suis là en cas d'extrême urgence mais leur apprendre à apprendre est, selon moi, une de mes missions les plus importantes.

V.III.II- L'autonomie spatiale

Pour analyser l'autonomie spatiale acquise par les élèves, il est plus judicieux de se baser sur l'observation de ceux-ci lors de leur travail. Ils savent qu'ils peuvent se déplacer comme ils le souhaitent et s'installer à une place qui n'est pas obligatoirement la leur. Pour le calcul mental par exemple, ils savent aussi qu'ils peuvent s'installer dans le coin regroupement. Quand on les observe, on peut relever une certaine aisance de la part des élèves à profiter de l'espace et à l'utiliser à bon escient. On peut aussi les écouter et entendre certaines réflexions, qui montrent une certaine émulation, une certaine motivation. Souvent les élèves disent « *Ah allez maintenant je vais là* », « *pour les maths, je vais m'asseoir ici* » ou encore « *Viens, on va se mettre là-bas* ».

Quand on observe l'extrait vidéo, on remarque également que les élèves se déplacent librement et qu'ils savent où se diriger pour aller chercher tel ou tel matériel. Une certaine autonomie spatiale est clairement acquise chez les élèves.

V.III.III- L'autonomie temporelle

Pour suivre l'avancée des élèves dans la réalisation de leurs ateliers, un tableau de suivi est mis en place chaque jour. (Annexe 1bis). Ce tableau est rempli par les élèves à chaque fois qu'un atelier est réalisé et terminé. A la fin de la séance, je fais le point avec eux. Celui-ci a deux objectifs. Le premier est pour les élèves de suivre leur avancée. Très régulièrement, ils se repèrent grâce à ce tableau pour organiser leur travail. Ils savent ce qui a déjà été effectué et ce qu'il reste à réaliser. Le deuxième objectif est plutôt pour moi. Il me permet de voir si les élèves arrivent à gérer leur temps, qui est aussi un des objectifs. Avec les

élèves, nous faisons le point et nous essayons de nous organiser pour que tous les ateliers soient faits.

Certains élèves sont autonomes au niveau de la gestion du temps. Les ateliers sont réalisés dans le temps imparti. Pour d'autres, cette autonomie est toujours en cours d'acquisition. Nous adaptons les priorités et en mettant différentes échéances, les élèves seront amenés eux aussi à réaliser tout le travail demandé.

V.III.IV- L'autonomie matérielle

Dans l'enquête, une question concernait l'utilisation du matériel. Je leur ai demandé s'ils savaient où aller le chercher.

Dans notre organisation en ateliers, le matériel est disposé de deux façons. Celui des ateliers dits « fixes » est à disposition des élèves dans le meuble à ateliers (Annexe 2). On y trouve toutes les activités autonomes, les jeux libres et le calcul mental. En fonction des ateliers à réaliser, le matériel nécessaire aux ateliers du jour est placé sur les bancs du coin regroupement.

Dans l'enquête réalisée, les élèves répondent à 83 % qu'ils savent où aller chercher le matériel. En les observant, je remarque également qu'ils sont très autonomes à ce sujet. En effet, ils sont très peu à venir me demander où trouver tel exercice ou tel manuel.

Ils savent tous, aujourd'hui, après quasiment deux mois de travail en ateliers où ils doivent disposer leurs fiches ou leurs cahiers une fois le travail terminé. Certains élèves sont moins soignés que d'autres et ne respectent pas totalement les consignes en ce qui concerne les feuilles ou les exercices à coller mais je crois qu'il s'agit là d'un degré d'autonomie plus ou moins acquis en fonction des élèves. Petit à petit, ces élèves progressent et deviennent de plus en plus soignés et rigoureux dans leur travail.

V.III.V- L'autonomie intellectuelle

Pour se rendre compte du degré d'autonomie intellectuelle, je vais me baser sur les bilans d'ateliers que nous faisons avec les élèves. Après chaque

temps d'ateliers, je demande aux élèves, en groupe classe, de me dire ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont appris. Je profite aussi de ce temps pour faire des corrections en groupe classe. C'est ainsi que je vois si les élèves sont capables de me dire ce qu'ils ont fait et s'ils sont capables ou non d'expliquer comment, d'explicitier les procédures choisies. Je vois alors si les élèves sont conscients de ce qui est attendu d'eux. J'utilise aussi la passation de consignes pour m'assurer que les élèves aient bien compris.

Dans la vidéo, par exemple, nous pouvons remarquer que les élèves redonnent les consignes, expliquent l'intérêt des exercices et sont capables de donner leur procédure lors des corrections.

Bien que le degré d'acquisition varie encore une fois en fonction des élèves, j'estime que l'autonomie intellectuelle est travaillée lors des ateliers. Les élèves favorisent leur mémoire en attendant la mise en commun. Ils sont capables de redonner ce qu'ils ont fait lors de leurs ateliers. Ils arrivent donc à prendre un certain recul sur ce qu'ils ont fait. Ils reviennent sur le travail effectué.

V.III.VI- L'autonomie physique

Cette dernière forme d'autonomie ne me semble pas être particulièrement travaillée lors des séances de travail en ateliers. Dans le contexte de l'éducation physique et sportive, l'autonomie du corps serait travaillée. Ici, dans la forme de travail en ateliers, les élèves sont conscients qu'ils peuvent se déplacer. Par contre, l'avantage de cette forme de travail, c'est que les élèves manipulent. Dans les ateliers dirigés, comme ils sont en plus petits groupes, ils peuvent classer, organiser, ranger... Dans les activités libres, les élèves manipulent aussi grâce aux jeux de société ou au matériel à disposition. Lors des ateliers, l'autonomie physique est travaillée mais n'est pas l'aspect de l'autonomie principalement mis en avant.

Après avoir analysé les réponses des élèves et observé leur comportement grâce à la vidéo, nous pouvons relever que plusieurs aspects de l'autonomie sont travaillés lors des ateliers. On peut donc dire que cette modalité de travail favorise leur autonomie et leur apprend à devenir autonomes.

Cependant, ce mode de fonctionnement représente quelques limites, qui vont être développées ci-dessous.

VI- Limites et progrès

Travailler en ateliers représente des avantages mais aussi certaines limites. Dans plusieurs aspects, le travail en ateliers a des conséquences, des modalités particulières.

→ **La gestion apprentissages :** Le travail en atelier est un mode de fonctionnement particulier qui implique des choix de modalités de travail. Le choix des domaines enseignés est précis. Dans les ateliers, nous travaillons de différentes manières. Il y a toujours un atelier dirigé, que je mène personnellement. C'est souvent dans cet atelier que j'amène une nouvelle notion aux élèves. Ils travaillent principalement en groupe. Il s'agit généralement de travail de confrontation où les élèves manipulent. C'est majoritairement les mathématiques, plus précisément la géométrie et les mesures que j'organise en atelier dirigé. En français, nous travaillons principalement la lecture compréhension.

Les autres ateliers sont en autonomie pour les élèves. Le calcul mental est en totale gestion. Les autres ateliers sont souvent composés de réinvestissements ou d'entraînements dans les domaines tels que « questionner le monde », les mathématiques, le lexique ou encore l'étude de la langue.

Certains domaines sont plus difficiles à intégrer dans une démarche d'ateliers, comme l'enseignement moral et civique. Le groupe classe est une forme de travail essentielle pour certains enseignements. La mise en place des débats philosophiques ne peut se faire qu'en groupe par exemple. Il faut que les élèves se confrontent à leurs pairs pour avancer dans leur réflexion. Parfois aussi, l'intérêt est aussi de les faire travailler en binôme. Bien que les modalités varient dans les ateliers aussi, certaines activités sont plus propices à ce mode de fonctionnement.

→ **Évaluation :** L'un des points à travailler reste celui de l'évaluation. Globalement, j'effectue la correction et les évaluations des activités effectuées en

ateliers en groupe classe. Je repasse en collectif pour les réaliser. Parfois, il m'arrive aussi de passer une évaluation en atelier dirigé. En résolution de problèmes par exemple, je sais que certains élèves ont besoin d'être aiguillés. Passer l'évaluation en atelier dirigé permet donc de différencier le travail de mes élèves. En calcul mental, ils sont autonomes dans toute l'activité. En effet, un classeur de correction leur permet de réaliser l'activité entièrement sans l'intervention de l'enseignante. J'aimerais développer cette méthode sur les autres activités. Je souhaiterais amener mes élèves à devenir plus autonomes dans la correction et l'évaluation de leur atelier. Je pourrais les faire corriger en binôme, faire confronter leur travail et ils devront se mettre d'accord pour établir une correction commune. Dans le jogging d'écriture, j'aimerais maintenant aussi les amener à se corriger avec un objectif d'amélioration de leur production. Peut-être qu'établir une grille de lecture, pour la production écrite, leur permettrait d'envisager seuls ce travail de correction et d'auto-évaluation.

Ce travail me paraît essentiel dans l'acquisition des compétences pour les élèves. Non seulement c'est un objectif des instructions officielles que d'atteindre cette autonomie de l'auto-évaluation mais c'est aussi très formateur pour les élèves. Plus ils sont conscients de ce qu'ils font, qu'ils sont capables de l'expliquer et qu'ils réalisent eux-mêmes leurs erreurs et difficultés, mieux ils apprennent. *« Apprendre à s'auto-évaluer c'est accepter de voir en arrière pour porter un œil critique sur soi, appuyé sur des critères de jugement négociés et appropriés, conduisant à une prise de décision pertinente et efficiente sur la base d'un référentiel intériorisé. Cette aptitude réflexive permet une prise de conscience de son action ; lucidité indispensable à tout apprentissage signifiant que seul l'élève, en tant que sujet, peut réaliser. »*¹⁰

C'est ce point qui reste à présent à travailler. Pour rendre l'autonomie des élèves optimale, il faut aussi leur apprendre à s'auto-évaluer.

→ **La gestion de classe et le vivre ensemble** : Travailler en ateliers est un apprentissage long et conséquent. On ne peut pas demander à un élève d'être autonome sans lui apprendre à l'être. J'ai longuement discuté avec plusieurs

¹⁰ <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Faire-appel-a-l-auto-evaluation-pour-developper-l-autonomie-de-l-apprenant>

collègues sur cette notion d'autonomie. Elles m'ont rassurée sur le fait qu'au départ, les élèves ne seraient pas autonomes et que cela faisait partie du processus d'apprentissage. Certes, au début, il y a eu du bruit, les élèves étaient un peu perdus mais petit à petit, ils ont pris leurs repères et leurs habitudes. En ce qui me concerne, il a fallu que je fasse confiance à mes élèves. Je ne doutais pas que ce fonctionnement serait efficace. Cependant, il n'est pas toujours simple de laisser les élèves seuls, face à leur travail.

Il a fallu la visite des tuteurs, l'observation d'une vidéo puis mon remplacement par d'autres collègues pour avoir un retour sur ce fonctionnement. Globalement, il en ressort que tous les élèves sont au travail lors de ces ateliers. Gage de réussite malgré tout, c'est essentiel que les élèves apprennent. Malgré leur autonomie, les élèves sont impliqués. J'en ai également eu la preuve en corrigeant leurs productions. Je trouve leur travail de meilleure qualité. Ils sont plus impliqués et plus investis dans les ateliers. Je pense que cela s'explique par le fait qu'ils choisissent l'atelier qu'ils ont envie de faire. Ils s'investissent davantage. Ils apprennent aussi à travailler à plusieurs, à travailler seuls et aussi en binômes. Ils apprennent donc à vivre ensemble avec toutes les règles que cela implique. Il ne faut pas faire trop de bruit pour respecter son voisin qui fait du calcul. Il faut se débrouiller pour aller chercher de l'aide auprès d'un camarade en respectant celui-ci. Et ces échanges sont réciproques. Il faut aussi s'investir pour aider un camarade en difficulté.

De mon côté, il a fallu que j'accepte le bruit, que j'accepte que les élèves discutent entre eux ou encore qu'ils se déplacent librement dans la classe. Il y a une certaine forme de contrôle de son groupe classe qui s'atténue. Mais en laissant cette liberté à mes élèves, j'ai le sentiment qu'ils progressent énormément et qu'ils gagnent en autonomie.

Bien que je ne l'aie pas encore remarqué, la limite de ces ateliers pourrait être, qu'en effet, un des élèves ne travaillent pas. Il pourrait attendre par exemple la fin des ateliers. Je pense limiter ce phénomène par le contrôle des ateliers en fin de séance avec le bilan collectif et aussi le tableau de suivi.

→ **Différenciation** : L'une des difficultés du travail en ateliers est la différenciation. Lors de l'atelier dirigé, il est relativement aisé de différencier le travail demandé. Déjà, mon étayage varie en fonction des besoins des élèves. Cela se fait assez naturellement puisque je suis avec eux. Par contre, pour les activités en autonomie, je pense que la différenciation pourrait être plus approfondie. Bien qu'il m'arrive de passer voir les élèves et donc de varier mes exigences en fonction de leurs besoins, j'aimerais aller encore plus loin. Dans les fiches de travail par exemple, je peux proposer différentes versions, je varie les attendus, les exercices ou encore les modalités. Je valorise le tutorat quand cela est nécessaire ou intervins si besoin. Je pense que certains élèves auraient peut-être besoin d'encore plus d'étayage, ce qui est une limite du travail en ateliers. Il faut rendre les élèves autonomes tout en dosant leurs besoins de mes interventions.

Conclusion

Pour conclure cet écrit, on peut répondre à la problématique posée : « ***En quoi le travail en atelier favorise-t-il l'autonomie des élèves ?*** ».

Le travail en ateliers permet aujourd'hui à mes élèves de devenir autonomes. La mise en place a été progressive, avec au départ quelques organisations proches de celle des ateliers. En effet, sur les premières périodes de l'année, l'autonomie a été basée sur les plans d'autonomie. Progressivement, ce mode de travail s'est développé et a gagné du terrain. Les séances de dictée et celles de travail en lecture se sont mises en place sous forme d'ateliers. Plus tard encore, les ateliers ont continué d'évoluer et sont devenus un mode de travail quotidien dans notre classe.

Pour valoriser le travail en autonomie et répondre à la problématique de cet écrit, on peut reprendre les six piliers de l'autonomie définis par Nicolle Herr. En effet, pour constater que les ateliers favorisent l'autonomie des élèves, on peut orienter notre analyse sur l'autonomie affective, physique, intellectuelle, matérielle, temporelle et spatiale. D'après les résultats de l'enquête, tous ces

piliers sont travaillés lors d'un fonctionnement en ateliers. C'est en ce sens qu'on peut dire que le travail en ateliers favorise l'autonomie des élèves.

Bien que le système d'ateliers fonctionne et favorise l'autonomie des élèves, il représente aussi certaines limites. En effet, certains domaines se prêtent moins à ce type de fonctionnement. Les modalités de travail en groupe classe restent importantes et essentielles. Nous pouvons citer l'enseignement moral et civique mais aussi l'anglais par exemple. La différenciation est facilitée lors de l'atelier dirigé mais elle suppose un travail de préparation conséquent pour les ateliers en autonomie. Évidemment, la gestion de la classe est différente. Dans ce fonctionnement, les élèves se déplacent, travaillent avec leurs camarades, échangent, ne restent pas à leur place... Il faut accepter ces conditions qui sont inhérentes à ce modèle de travail.

L'un des points les plus délicats, de mon point de vue, reste l'évaluation. Je souhaiterais à présent rendre les élèves autonomes aussi dans l'évaluation de leur travail. C'est sur ce point qu'il faut maintenant travailler.

L'un des points forts du travail en ateliers est la collaboration entre pairs. En effet, les modalités de travail favorisent les échanges entre les élèves. Ils travaillent quotidiennement en groupe ou en binômes. Dans les ateliers dirigés, les situations problèmes sont souvent proposées en groupe de 4 ou 5 élèves. Pour apprendre et avancer dans leur réflexion, ils doivent absolument travailler avec leurs camarades. Ceci implique donc qu'ils se confrontent, donnent leur point de vue, échangent, communiquent, s'écoutent... Avec ces modalités, les élèves apprennent en confrontation avec leurs pairs et les situations sont basées sur les conflits sociocognitifs. Il serait intéressant d'approfondir ce point et de travailler particulièrement sur le lien entre les ateliers et le travail de groupe, avec au cœur des apprentissages les conflits sociocognitifs et les principes de Vygotsky qui y sont rattachés.

Bibliographie

Sites internet :

<http://www.cnrtl.fr/etymologie/autonomie>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/autonomie/6779>

<http://philogalichet.fr/qui-est-francois-galichet/>

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/L-education-a-l-autonomie#nb6>

<https://www.meirieu.com/CLASSEAUQUOTIDIEN/formationautonomie.htm>

Ouvrages :

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, avril 2015.

Dossier sur l'autonomie, JDI n°9, mai 1993

Bernard Lahire, *La construction de l'autonomie à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs*,
Revue française de Pédagogie, n° 134.

Annexes

Annexe 1 : Extrait du tableau de suivi des ateliers
Ateliers
Vendredi 19 janvier

	Mathématiques Problèmes P1	Mathématiques Calcul mental CM1	Français Lecture			Français Ecriture	
			L1	L2	L3	E1	E2
Emma							
Lou-Ann							
Alexandra							
Danial							
Hébat							
Maxime							

Annexe 1 bis : Extrait du tableau de suivi des ateliers complété

	Mathématiques Problèmes P1	Mathématiques Calcul mental CM1	Français Lecture			Français Ecriture	
			L1	L2	L3	E1	E2
Joan	X	X	X	X	X		
Margot	X	X	X	X	X		
Aboubacar	X	X					
Léonie		X		X			
Nolan	X	X					
Cameron	X	X					
Nicolas		X					
Noah		X			X		

Annexe 2 : Le coin ateliers



Annexe 3 : Le questionnaire

1) Qu'est-ce que veux dire autonomie ?

Travailler en groupe et se débrouiller.

2) Pourquoi nous travaillons en ateliers maintenant ?

Pour apprendre à travailler en autonomie.

3) Qu'est-ce que tu préfères dans les ateliers ?

Travailler à deux.

4) Qu'est-ce que tu n'aime pas dans les ateliers ?

Ne pas pouvoir hocher la tête.

5) Est-ce que tu préfères :

- travailler seul
- travailler à 2
- travailler à plusieurs

6) Qu'est-ce qui est difficile dans les ateliers ?

- de comprendre ce qu'il faut faire
- de se débrouiller tout seul
- de se concentrer
- autre :

7) Si tu es bloqué, que fais-tu ?

- tu vas voir la maîtresse
- tu demandes l'aide à un camarade

8) Sais-tu où aller chercher le matériel ?

Ouais

9) Où dois-tu mettre ton travail une fois que tu as fini ? Que fais-tu ?

À la bande à quizz.

10) A quoi sert la maîtresse ?

Elle sert à faire nos ateliers pour expliquer et nous apprendre des choses.